



Bruxelles, le II mars 1927.

Cher Monsieur Dierickx,

En partant pour Londres la semaine dernière, j'avais tout préparé afin que l'envoi des deux œuvres que vous aviez choisies pour votre Exposition rétrospective du Théâtre se fasse aussitôt que vous nous auriez confirmé votre accord et fait parvenir la police d'assurance.

Nous n'avons plus reçu signe de vie de vous.

A mon retour, je viens de rencontrer Mr Van Bastelaer, Conservateur du Cabinet des Estampes, qui me dit que nous pourrions vous rendre service en vous faisant parvenir quelques photographies d'œuvres d'art se rapportant d'une certaine façon au théâtre.

J'ai fait un choix et je me fais un plaisir de vous envoyer ce qui suit :

- 1°. " Le Jeune pendant la fête du Carnaval " par Pieter Brueghel ( le vieux ). Musée Impérial de Vienne.
- 2°. " La Danse des Epileptiques " de Pieter Breughel ( le vieux ). Musée de Vienne ( Albertina ).
- 3°. " Scène de Carnaval ", de Pieter Breughel ( le vieux ) Musée de Vienne ( Albertina ).

Croyez, cher Monsieur Dierickx, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Dierickx

Archiviste de la ville de Malines

MALINES.  
-----

Photographie pour  
Malines

P. Buegel l'ancien, le mois de mars  
● (Carême et Carnaval) du  
I Musée de Vienne

---

d'après P. Buegel Combat de Carême  
et de Carnaval, tableau de l.  
Coll. de M. Jolly du Conseil des  
mines, Avenue Gueffroy.

N'en a-t-on pas la photographie au  
Musée? NON

---

*attribuée à Pieter Aertsen*  
Tableau grotesque de Moines et de  
bonnes. Coll. Mayer von der Berge.  
● no 106. (Carême et Carnaval)

---

même sujet, Musée d'antiquités  
(Byzance) no 345. (Carême et Carnaval)

P. Joseph l'ancien

Belle Guet

de la Collection pages 107. 108. 109. 110

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

Gand, le 3 mars 1927

Mon cher Baubier,

Au moment de mon départ le ministre  
me fait parvenir à mon adresse ici à Gand  
ma lettre ci-jointe concernant l'envoi à faire  
à l'exposition de Malines. Il se déclare,  
par la note qu'il y a faite au crayon, d'  
accord, mais demande s'il faut assurer  
les œuvres...

Est-ce règlement ou la tradition qui  
nous oblige à assurer? Les frais d'assurance  
sont actuellement de 6%. Peut-être pourrions  
nous trouver le joint en diminuant le mon-

10.000 tant du prix d'assurance, au moins pour le  
Vanden Bosch qui se trouve dans votre bureau. Je  
l'avais fixé d'accord avec Mlle Devigne. Mais Lues,  
à qui j'en ai parlé, l'a trouvé exagéré.

Vous entendrez ce qui dira M. Dierickx, l'archi-  
viste de Malines, qui organise l'exposition, et  
qui doit répondre encore à nos propositions. Et  
vous prendrez la décision que la chose com-  
porte.

Croyez-moi, mon cher Bantier,  
Votre tout dévoué

Combes

Address:  
Shaftesbury Hotel  
Great St. Andrew Street  
London W.C. 2

Bruxelles, le 1 mars 1927.

·MUSEE ROYAL·  
·DES BEAUX-ARTS·  
·DE BELGIQUE·

·CABINET DU·  
·CONSERVATEUR·  
·EN CHEF·

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre personnelle du 17 février et à votre dépêche du 22 février dernier, Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, n° 1272, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me suis entendu avec les organisateurs de l'Exposition rétrospective du Théâtre à Malines, pour faire le choix des oeuvres que notre Musée pourrait envoyer à cette exposition.

A la date du 25 février, je leur ai fait les propositions suivantes :

Nous pourrions leur envoyer :

1°. Van Craesbeek " Réunion de Rhétoriciens ".

Ce tableau a été assuré à l'Exposition d'art ancien de Léau, en 1924, à la somme de Frs 60.000. Il nous faudrait l'assurer actuellement Frs 80.000.

2°. Van den Bosch " Grand'Place de Bruxelles " à assurer Frs 50.000.

Le transport devrait se faire par automobile

à Monsieur C. Huysmans

Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.  
-----

et les oeuvres devraient être convoyées par un membre de notre personnel.

Le transport et les assurances sont aux frais des organisateurs de l'Exposition.

J'ai demandé l'avis des membres de la Commission de l'Art Ancien. Cet avis est favorable au prêt.

Il ne me reste plus qu'à obtenir votre assentiment. Veuillez avoir l'obligeance, Monsieur le Ministre, de me le faire parvenir au plus tôt, afin que l'envoi des oeuvres puisse être fait en temps utile.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

*L. van Rysselberg*

*d'accord*

*mais*

*peut il*

*arriver ?*

*G*

Bruxelles, le 1 mars 1927.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre personnelle du 17 février et à votre dépêche du 22 février dernier, Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, n° 1272, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me suis entendu avec les organisateurs de l'Exposition rétrospective du Théâtre à Malines, pour faire le choix des œuvres que notre Musée pourrait envoyer à cette exposition.

À la date du 25 février, je leur ai fait les propositions suivantes :

Nous pourrions leur envoyer :

1°. Van Craesbeek " Réunion de Rhétoriciens ".

Ce tableau a été assuré à l'Exposition d'art ancien de Léau, en 1924, à la somme de Frs 60.000. Il nous faudrait l'assurer actuellement Frs 80.000.

2°. Van den Bosch " Grand-Place de Bruxelles " à assurer Frs 50.000.

Le transport devrait se faire par automobile

à Monsieur C. Luysmans

Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

et les oeuvres devraient être convoyées par un membre de notre personnel.

Le transport et les assurances sont aux frais des organisateurs de l'Exposition.

J'ai demandé l'avis des membres de la Commission de l'Art Ancien. Cet avis est favorable au prêt.

Il ne me reste plus qu'à obtenir votre assentiment. Veuillez avoir l'obligeance, Monsieur le Ministre, de me le faire parvenir au plus tôt, afin que l'envoi des oeuvres puisse être fait en temps utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

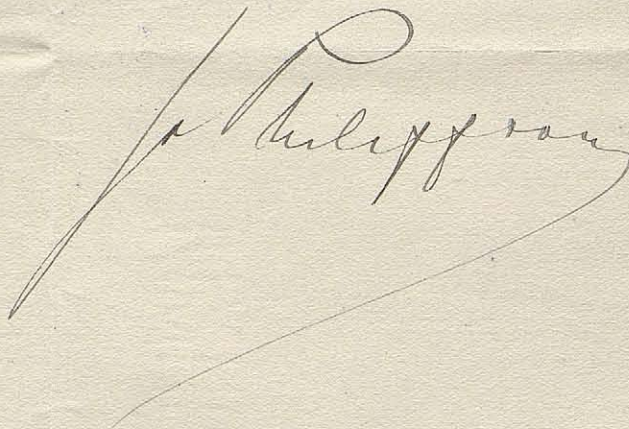
Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 26 février 1927  
18, rue Guimard

Monsieur & cher Collègue,

En réponse à votre lettre d'hier, je m'empresse de vous donner par la présente mon assentiment au prêt des deux tableaux dont vous me parlez que sollicite le Collège Echevinal de la Ville de Malines.

Veillez agréer, Monsieur & cher Collègue, l'assurance de mes sentiments très distingués.

A large, elegant handwritten signature in dark ink, which appears to read 'J. Philippson'. The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends across the width of the signature.

Monsieur van Puyvelde

Conservateur en Chef du Musée Royal  
des Beaux-Arts de Belgique

9, rue du Musée

Bruxelles

Lagae:  
vacant

pour le prêt:

Craeberst

V den land

---

---

M. Croffin

téléphone le 28/2/

au Conservateur en chef

qu'il est d'accord pour l'envoi  
des 2 tableaux à Matines

~~Ambray  
a téléph.~~

M - Goffin  
a téléphone  
également

Donné  
Malines  
Acquisitionnement  
par M. Van Borselen

27 Février 1927



Monsieur le Conservateur en chef,

Je ne vois aucun inconvénient à ce que les  
tableaux demandés par l'Exposition de Théâtre à  
Malines lui soient prêtés par le Musée Royal  
de peinture.

Je vous prie d'après Monsieur le Conservateur  
en chef, l'expression de mes sentiments distingués

de votre dévoué,

Dossier Exposition Malines

HENRI WAUTERS

26, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM

TÉLÉGRAMMES : HENTERCIE-BRUXELLES

TÉLÉPHONES 119 29 ET 210 63

ADRESSE PRIVÉE : 46, AVENUE JEANNE

TÉLÉPHONE : 355 26

BRUXELLES, LE 28 Février 1927

WW/EU

Monsieur VAN PUYVELDE  
Conservateur en Chef du Musée des Beaux Arts  
de Belgique

Bruxelles

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 Février adressée à Mr. Henri Wauters, relative au prêt de tableaux devant figurer dans une exposition historique d'art théâtral, à Malines.

Mr. Henri Wauters se trouvant actuellement en Egypte et ne rentrant que fin Mars à Bruxelles, ne pourra pas donner suite immédiate à votre demande .

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

*Walleubour*

M<sup>r</sup> Carton de  
Wiart n'a au-  
cune objection  
à présenter au  
sujet des tableaux  
à l'exposition  
de Malines

1 mai 1922

Bruxelles, le 25 février 1927.

Cher Monsieur Dierickx,

Comme suite à votre demande d'hier, je vous fais parvenir sous pli séparé, quelques reproductions que j'ai retrouvées dans mes documents personnels et qui pourront intéresser votre Exposition de l'Art du Théâtre.

J'attire votre attention sur la miniature de Jehan Fouquet, dont le fonds donne une excellente idée du décor théâtral au XVI<sup>e</sup> siècle.

L'œuvre de Gillis Mostaert de Brême ne semble représenter la pièce très connue de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle : NU NOCH.

Le tableau n<sup>o</sup> 533 de notre Musée, d'un élève d'Albert Bouts, montre des détails se rapportant à la Septième joie de Marie, jouée à Bruxelles pendant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Vous trouverez à ce propos des détails dans mon livre.

Vous en trouverez aussi là sur le sujet de la pièce représentée sur le tableau de Peter Balten au Musée d'Anvers.

Agréer, je vous prie, cher Monsieur Dierickx, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et de tout mon dévouement.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur H. Dierickx

Archiviste de la ville de Malines

Malines.

Bruxelles, le 25 février 1927.

Cher Monsieur Dierickx,

Comme suite à votre visite d'hier, j'ai le plaisir de vous faire savoir que notre Musée pourrait prêter à l'Exposition historique d'art ancien qu'organise la ville de Malines, les deux oeuvres suivantes :

1°. Van Craesbeek, "Réunion de Rhétoriciens".

Ce tableau a été assuré à l'exposition d'art ancien de Léau à la somme de Frs 60.000, en 1924. Il nous faudrait l'assurer actuellement Frs 80.000.

2°. Van den Bosch, "Grand'Place de Bruxelles" à assurer Frs 50.000.

Il est bien entendu que le transport devra se faire par camionnette automobile et que les entrées devront être convoyées par un membre de notre personnel. Le transport se fera à vos frais.

La police d'assurance de clou à clou et contre tous risques devra être remise en nos mains avant le départ des oeuvres.

Veillez agréer, cher Monsieur Dierickx, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

des Beaux-Arts, des Lettres  
et des  
Bibliothèques Publiques

Section

INDICATEUR N° 1272

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

Bruxelles le 22 février 1927.  
113, rue du Commerce.

*reçu au/2*

Monsieur le Conservateur en Chef,

*Annuaire  
général*

J'ai l'honneur de vous adresser la copie, ci-jointe, d'une lettre qui m'est envoyée par le Collège échevinal de la ville de Malines au sujet d'une exposition du "Landjuweel" qui doit avoir lieu en cette ville au cours du mois de mars prochain. —

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître d'urgence la suite qui pourrait être réservée à cette affaire, en ce qui concerne votre établissement.

Pour le Ministre:

Le Directeur,

*P. Lambotte*

à Monsieur le Conservateur en Chef du Musée  
royal des Beaux-Arts de Belgique.

*Recu  
24/2*

Mijnheer de Minister,

In den loop der aanstaande maand Maart, wordt er door de zorgen van het stadsbestuur eene retrospectieve tentoonstelling van het Landjuweel en van het tooneelleven te Mechelen ingericht.-

Het uitvoerend comiteit stelt er prijs op de medewerking te bekomen der Staatsmuseums, bibliotheken en archieven.-

Wij hebben derhalve de eer, Mijnheer de Minister, u te verzoeken het in bruikleen geven te willen veroorlooven der voorwerpen, boeken en dokumenten in betrek met het onderwerp dezer tentoonstelling.-

Mogen wij u oog vragen de HH. Conservators der Museums, bibliotheken en archieven van den Staat, te Brussel en te Antwerpen te gelasten deze voorwerpen en dokumenten te verzamelen?

Gelief te aanvaarden, Mijnheer de Minister, de verzekering onzer bijzondere hoogachting.-

Vanwege 't College,  
De Secretaris,

(g)... W. Dubois.

Het College van Burgemeester  
en Schepenen,

(g)..

Den Heer Minister van Kunsten en Wetenschappen,  
te Brussel.-

Bruxelles, le 22 février 1927.

*Exposition  
Dramatique Malines*

Cher Monsieur Dierickx,

Par une lettre datée du 17 courant et qui vient de me parvenir aujourd'hui, Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts me saisit de la question du prêt éventuel à votre Exposition, de certaines œuvres de notre Musée.

Inutile de vous dire que nous prêterons volontiers notre collaboration. Mais je ne pense pas que nous possédions dans nos collections des œuvres qui se rapportent spécialement à l'histoire du Théâtre de Malines. Voulez-vous me faire le plaisir de venir me voir au Musée pour régler la question ? Je dois toutefois vous dire que je devrai, le cas échéant, me mettre également d'accord avec la Commission du Musée. Il est entendu aussi que les œuvres doivent, suivant l'usage, être emballées, transportées, assurées contre tous risques et de clou à clou, etc.. par le Comité organisateur.

Croyez, cher Monsieur Dierickx, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur H. Dierickx

Archiviste de la ville de Malines

Malines.

Bruxelles, le 17 février 1927.



Reçu  $\frac{21}{2}$

Monsieur le Conservateur en Chef,

La Ville de Malines organise une exposition rétrospective du Théâtre à l'occasion du 5e Landjuweel. - Cette exposition est appelée à prendre une grande extension et les organisateurs cherchent à réunir tous les documents et objets (livres, gravures, estampes, etc...) qui présenteraient quelque intérêt, *au point de vue de l'histoire du Théâtre.*

Vous trouverez dans le règlement et le programme ci-joints, de plus amples renseignements sur le but poursuivi par les organisateurs.

Je vous prie donc de vouloir bien, dans la mesure du possible, prêter votre précieuse collaboration à la réalisation de ce projet et faire le nécessaire pour que les objets dont vous avez la garde et qui ont quelque rapport avec cette exposition soient mis à la disposition du Comité qui prendra tous les frais à sa charge (assurance, surveillance, etc.) et qui s'engage à les restituer en parfait état.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre,

A Monsieur le Conservateur en Chef  
des Musées royaux des Beaux-Arts,

Bruxelles.

-----





EXPOSITION RETROSPECTIVE DU THEATRE A MALINES.

REGLEMENT.

ART. 1.- Une Exposition du théâtre à Malines est organisée par l'Administration communale dans la Salle des Fêtes de la Ville, rue Frédéric de Merode. Elle a lieu du 6 mars au 3 avril 1927.

ART. 2.- Les objets seront classés par le Comité Exécutif dans les sections désignées ci-après:

- I. Le théâtre au moyen-âge.
- II. Les Chambres de Rhétorique et l'ancien " Landjuweel ".
- III. Les représentations par le Collège des Jésuites, par les Ora-toires et par les Ecoles Publiques.
- IV. La troupe malinoise d'Opéra du XVIII<sup>e</sup> siècle et les représen-tations données à Malines par les troupes étrangères à la ville.
- V. La vie de théâtre au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.
- VI. Les théâtres et salles de spectacle à Malines.
- VII. Les auteurs dramatiques de Malines.
- VIII. Le théâtre moderne à Malines et ailleurs dans la Belgique fla-mande.

ART. 3.- Les objets exposés portent le nom de leur propriétaire. Ils ne peuvent être repris avant la remise de l'Exposition. Le Comité Exécutif dressera un catalogue descriptif avec indication, pour chaque objet, du nom du propriétaire.

ART. 4.- Il est défendu de reproduire par la photographie ou autre-ment, à moins d'une autorisation préalable et par écrit du propriétaire, les objets figurant à l'Exposition.

ART. 5.- Le Comité Exécutif prend à sa charge tous frais de transport à l'envoi et à la réexpédition, d'emballage à la réexpédition et d'as-surance des objets exposés. Cette assurance couvre les risques de perte, de dommages, de vol et d'incendie pour le montant de la valeur déclarée par le propriétaire et admise par le Comité.

Art. 6.- Tout exposant fera parvenir au Comité Exécutif, aux ARCHIVES DE LA VILLE, CHAUSSEE, 1, à MALINES, au plus tard pour le 20 février 1927, une liste détaillée de tous les objets qu'il se propose d'exposer.

ART. 7.- A moins d'instructions spéciales, tous les objets doivent être remis au Comité Exécutif, ARCHIVES DE LA VILLE, CHAUSSEE, 1, au plus tard le 25 février 1927.

Les objets remis par leur propriétaire personnellement ou par commis-sionnaire seront reçus à la même adresse, moyennant préavis, tous les jours ouvrables de 11 à 12.30 h. et de 17 à 19 h.

Tous les objets seront reçus par le Comité et restitués aux proprié-taires contre récépissé.

ART. 8.- Les frais de placement et de protection de tous objets sont à la charge du Comité Exécutif, qui garantit un gardiennage suffisant dans la salle d'Exposition.

ART. 9.- Dès la fermeture de l'Exposition, les objets seront emballés et renvoyés par le Comité Exécutif, dans un délai maximum de 5 jours, à l'adresse indiquée par le propriétaire à la liste dont il est question à l'art. 6 ci-dessus.



M....

*Bij gelegenheid van den V<sup>n</sup> Landjuweelwedstrijd alhier, wordt door de zorgen van ons Stadsbestuur eene Retrospectieve Tentoonstelling van het Tooneelleven te Mechelen ingericht.*

*Zij is opgevat naar verderstaand programma en wordt gehouden in de Stedelijke Feestzaal, Frederik de Merodestraat, vanaf 6 Maart 1927 tot en met 3 April 1927.*

*Het Uitvoerend Comiteit van deze Tentoonstelling is samengesteld uit de heeren EMIEL BUSKENS, letterkundige, H. CONINCKX, lid van de Koninklijke Academie van Oudheidkunde van België, H. DIERICKX, Stadsarchivaris, J. JOOSEN, tooneelkundige, U. MUYLDERMANS, Voorzitter van het Mechelsch Tooneelverbond, en KAREL PEETERS, tooneelkundige en gemeenteraadslid.*

*De zetel van het Uitvoerend Comiteit is gevestigd in het Stadsarchief, Steenweg, 1.*

*Wij hebben de eer hierbij beroep te doen op alle openbare besturen, op alle kringen en particulieren die zouden in het bezit zijn van voorwerpen vallende binnen het kader van onze Tentoonstelling, zooals het in verderstaand programma wordt omljnd, opdat zij ons in bruikleen gelieven af te staan al wat zij in dit opzicht zouden bezitten in archief, bibliotheken of verzamelingen. Wij vertrouwen dat zij zullen inzien het groot belang dat onze onderneming kan opleveren in opzicht van den bloei van het tooneelleven en van de algemeene ontwikkeling van ons volk.*

*Wij verzoeken ook alle dag- en weekbladen, tijdschriften enz., ons hunnen steun te willen verleen door de opneming van deze mededeeling en van hare bijlage, alsmede van alle latere berichten betreffende de ontworpen Tentoonstelling.*

*Met de meeste hoogachting.*

Namens het College van Burgemeester en Schepenen :

*Bij bevel :*

De Gemeentesecretaris,  
W. DUBOIS.

De Burgemeester,  
RIDDER K. DESSAIN.

## Retrospectieve Tentoonstelling van het Tooneelleven te Mechelen

---

### PROGRAMMA

De Tentoonstelling omvat alles wat in het Mechelsch Stadsarchief en -museum, in het archief en in de musea van andere steden, in private of openbare bibliotheken, in de verzamelingen van openbare besturen, kringen of particulieren voorhanden is, tijdelijk in bruikleen kan worden afgestaan en betrekking heeft op:

1) het middeleeuwsch tooneel te Mechelen: mysterie- en abelspelen, esbattementen, openluchtvertooningen bij groote plechtigheden, blijde intreden van vorsten en andere gelegenheden met, zoo mogelijk, repertorium, prenten, schilderijen, rekeningen en andere oorkonden die ermede in verband staan;

2) het leven van de Mechelsche Rederijkkamers en inzonderheid hunne bedrijvigheid ten opzichte van het Landjuweel, hetzij dit door haar werd uitgeschreven, hetzij zij er elders naar dongen: geschriften, prenten, blazoenen, schilderijen, beschrijvingen die er mede in verband staan; archieven, juweelen en gedenkstukken van de Rederijkkamers uit andere steden, dewelke hebben deelgenomen aan Landjuweelwedstrijden te Mechelen, of die Landjuweelwedstrijden hebben uitgeschreven waaraan Mechelsche Rederijkers hebben deelgenomen;

3) de tooneelopvoeringen te Mechelen door Jezuitencollege, Oratoren en Publieke Scholen, met de bescheiden, programma's, stukken en andere oorkonden daaromtrent;

4) het ontstaan en het leven van het Mechelsch Operagezelschap uit de XVIII<sup>e</sup> eeuw, met al de bescheiden, repertoriumstukken, enz. daaromtrent; de opvoeringen te Mechelen door vreemde gezelschappen;

5) het leven der Mechelsche Tooneelmaatschappijen in de XIX<sup>e</sup> en XX<sup>e</sup> eeuwen, met al de archieven betreffende hun ontstaan en hunne ontwikkeling; de prijskampen die zij hebben ingericht of waaraan zij hebben deelgenomen, de behaalde zegetekenen en trofeën, diploma's, medailles, guldenboeken enz.; de portretten van hunne oprichters, bestuursleden, tooneelspelers en -speelsters; de gegevens omtrent de gespeelde stukken; hunne oude en nieuwe standaarden, wimpels en vlaggen, enz.;

6) de schouwburgen en tooneelzalen te Mechelen, met photo's, teekeningen, plans, maketten, enz.;

7) de voortbrengselen van Mechelsche tooneelschrijvers, met al de bescheiden daaromtrent: verschenen studies en persartikelen; bijzonderheden omtrent opvoeringen; programma's, portretten en prenten, handschriften, enz.;

8) de ontwikkeling en den groei van het modern tooneel te Mechelen en elders in Vlaamsch-België, aanschouwelijk te maken door middel van:

a) photographische opnamen van mises-en-scène; van typeering, kleeding; van spel- en dansmomenten; van belichting, enz.;

b) ontwerptekeningen van costumes en kapsels; van choregraphische bewegingen en dramatische poses; van gordijn, machines, decors; van schouwburgen; van plakbrieven, enz.;

c) maketten van decors, schouwburgbouw en van het hiervoren vermelde;

d) plans van tooneelzalen, schouwburgen, openluchtspelen, enz.;

e) photo's van vooraanstaande moderne tooneelschrijvers, tooneelspelers en -speelsters, regisseurs, dansers en danseressen, toondichters voor het tooneel, bestuurders enz.;

f) specimen's van moderne tooneelbladen en -tijdschriften, tooneelwerken en allerlei boeken over modern tooneel, moderne danskunst en moderne tooneelmuziek.